

209C1388
FR0004155885-FS0663

12 novembre 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALTECH
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 novembre 2009, la société anonyme de droit belge SiegCo (1) (18, place Flagey, 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 novembre 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALTECH et détenir, à cette date, 4 434 867 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 5,002% du capital et des droits de vote de cette société (2). En outre, il est précisé que la société SiegCo détient, au 11 novembre 2009, 4 512 981 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 5,09% du capital et des droits de vote de cette société (2) (3).

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition sur le marché d'actions VALTECH par le déclarant, lequel a déposé un projet d'offre publique visant les titres de la société VALTECH (4).

-
- (1) Contrôlée par la société de droit belge Verlinvest (laquelle est contrôlée par le groupe familial des descendants de Guillaume de Spoelberch, Elisabeth de Haas Teichen et Gustave de Mevius).
 - (2) Sur la base d'un capital composé de 88 668 358 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
 - (3) Cf. D&I 209C1386 du 12 novembre 2009.
 - (4) Cf. notamment D&I 209C1314 du 23 octobre 2009 et D&I 209C1328 du 28 octobre 2009.